

21 juin 2023 -11:00

## L'AFMPS publie son rapport annuel 2022 : chiffres et résultats à foison et focus sur les tendances particulières et nos principaux projets

Bien que les collaborateurs de l'AFMPS aient continué à ressentir les effets de la crise sanitaire en 2022, ils ont également été en mesure d'accomplir bon nombre de tâches qui avaient été reportées en raison de la crise du coronavirus. Plusieurs « gros » dossiers ont été lancés, suivis ou clôturés. Ainsi, de nouvelles initiatives ont été lancées pour lutter contre la pénurie de médicaments en Belgique et dans l'Union européenne, en collaboration avec d'autres institutions nationales et européennes. Le rapport annuel donne un aperçu des principales activités et réalisations de l'AFMPS en 2022. Par ailleurs, nous mettons en lumière quelques projets témoignant de l'engagement et du professionnalisme sans faille de nos collaborateurs.

### 2022 en résumé

- 3 044 notifications d'indisponibilité temporaire de médicaments ont été reçues. Les principales causes sont un retard dans la production ou une augmentation de la demande. Seulement 1,18 % des indisponibilités étaient critiques.
- 12 991 notifications d'effets indésirables ont été reçues concernant des médicaments à usage humain et vétérinaire. Cela représente environ un quart du nombre de notifications de l'année précédente, qui avait connu un pic exceptionnel en raison des notifications relatives aux vaccins contre le coronavirus.
- 2 138 colis postaux contenant des produits non conformes en provenance d'en dehors de l'EEE ont été bloqués.
- 632 dossiers d'autorisation de mise sur le marché d'un médicament ont été traités.
- 525 demandes d'essais cliniques ont été traitées.
- 391 325 notifications d'implantation et d'explantation de dispositifs médicaux ont été reçues dans le Registre central de traçabilité.
- 521 enquêtes sur des médicaments et des dispositifs médicaux illégaux ont été menées par notre Unité spéciale d'enquête.

### Projets sous les projecteurs

Nous avons laissé la parole à plusieurs experts de l'AFMPS pour avoir un aperçu de certains des grands projets de l'AFMPS. L'Unité spéciale d'enquête nous parle de la lutte contre les médicaments falsifiés et autres médicaments illégaux : « Ce phénomène constitue un risque majeur pour la santé publique et continue de s'aggraver ces dernières années. C'est pourquoi nous collaborons activement avec la police, les douanes, la justice et d'autres acteurs au niveau national, européen et même international ». La question de l'indisponibilité des médicaments est également abordée : « L'AFMPS travaille en permanence à des solutions structurelles pour répondre au problème de l'indisponibilité. En concertation avec toutes les parties concernées, nous essayons de proposer des solutions concrètes et de communiquer à ce sujet

de manière correcte et transparente. »

Découvrez l'ensemble des réalisations et projets de l'année 2022 dans le [rapport annuel numérique de l'AFMPS](#).

Nous voulons améliorer notre rapport annuel chaque année. C'est pourquoi nous vous invitons à donner votre avis sur le rapport annuel par le biais d'un [sondage en ligne](#).

“ En 2022, nos équipes ont pu mener à bien plusieurs beaux projets. Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs de l'AFMPS et les partenaires externes pour leur engagement et leur investissement inconditionnels. Continuons à travailler ensemble pour la santé de tous. ”



Xavier De Cuyper  
administrateur général

## Plus d'informations

[Rapport annuel 2022 de l'AFMPS](#)

## Contact

division Communication - + 32 2 528 40 12 - [comm@afmps.be](mailto:comm@afmps.be)

Si vous souhaitez être tenu au courant des communiqués de presse de l'AFMPS ainsi que du matériel de communication en lien avec ces communiqués, envoyez un e-mail à [comm@afmps.be](mailto:comm@afmps.be)

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé  
(AFMPS)

Avenue Galilée, 5/03

1210 Bruxelles

Belgique

+ 32 2 528 40 00

<http://www.afmps.be>

Ann Eeckhout

Porte-parole de l'Agence fédérale des  
médicaments et des produits de santé  
(AFMPS)

+32 2 528 40 12

+32 495 23 71 69

[ann.eeckhout@afmps-fagg.be](mailto:ann.eeckhout@afmps-fagg.be)